

Mise en place de l'accompagnement personnalisé

Organisation générale

Decize

Objectifs de l'AP :

- Donner du sens à l'enseignement
- Conforter les savoirs et les méthodes de travail
- Construction d'un parcours personnel
- Développement de l'autonomie.



Construire un sentiment de compétence chez l'élève

Finalités :

- Maîtrise des compétences de bases :
 - Transdisciplinaire
 - Disciplinaire
- Acquisition d'une culture générale
- Orientation responsable
- Accès poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Modalités d'organisation :

L'AP est organisé autour des besoins évolutifs des élèves. Ils sont donc redéfinis périodiquement :

- Entretiens
- Tutorat (si demande de l'élève)
- Modules d'accompagnement (aide individualisée disciplinaire, méthodologique, remédiation, perfectionnement, aide à l'orientation...)
- Utilisation des ressources numériques
- Rencontres diverses

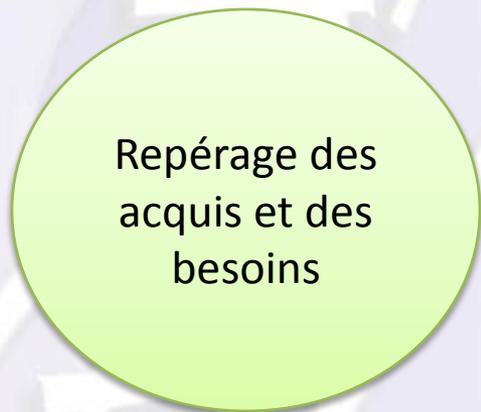
Organisation annuelle de l'AP :

4 temps forts pour la mise en place de l'AP :

Accueil et
intégration
des élèves

modalités	Entretien
Qui	Equipe éducative
Quand	Septembre
Cadre	Accompagnement personnalisé

Organisation annuelle de l'AP :



modalités	Liaison 3^{ème}/2^{nde} Evaluation diagnostic (en terme de connaissance et de compétences)
Qui	Equipe pédagogique
Quand	Septembre / octobre
Cadre	cours

Organisation annuelle de l'AP :

Répondre aux besoins des élèves

modalités	Modules d'accompagnement
Qui	Personnes impliquées dans l'AP
Quand	Tout au long de l'année
Cadre	Accompagnement personnalisé

Organisation annuelle de l'AP :



modalités	bilan
Qui	Equipe éducative (coordination par PP)
Quand	Décembre/mars/juin
Cadre	Conseil de classe

Le diagnostic :

Faire un diagnostic des compétences et des connaissances des élèves dès le premier mois de leur classe de 2^{nde} :

- ✓ A partir d'un travail en amont avec les collègues (liaison interdegré)
 - ✓ A partir d'une évaluation diagnostic à construire :
 - Cibler les compétences transdisciplinaires
 - Identifier les mécanismes d'apprentissage qui sont en jeu
- Importance de faire la distinction entre l'évaluation des compétences et l'évaluation des connaissances.

Les Modules d'accompagnement :

1) Acquisition de connaissances et de compétences liées aux disciplines enseignées

❖ Aide disciplinaire

- ↪ peut concerner chacune des disciplines
- ↪ peut cibler des thèmes particuliers et/ou sur des savoirs faire

❖ Aide méthodologique

- ↪ Apprendre à travailler en autonomie
- ↪ Apprendre à travailler en équipe
- ↪ Rechercher et exploiter des informations
- ↪ Prendre des notes

❖ Aide liée à la maîtrise de la langue française

- ↪ Maîtrise du lexique
- ↪ Comprendre des textes
- ↪ Exprimer sa pensée à l'oral
- ↪

Les Modules d'accompagnement :

1) Acquisition de connaissances et de compétences liées aux disciplines enseignées

❖ Approfondissement disciplinaire

- ↪ peut concerner chacune des disciplines
- ↪ peut cibler des thèmes particuliers et/ou sur des savoirs faire

❖ Appétence pour les disciplines

- ↪ Ateliers scientifiques
- ↪ Ateliers artistiques
- ↪ Sorties, visites, séjours linguistiques
- ↪

Les Modules d'accompagnement :

2) Acquisition de compétences transversales, culturelles, sociales et civiques

Orientation

↪ parcours scolaires, études supérieures, insertion professionnelle

Autonomie, responsabilité et esprit d'initiative

↪ Mettre en œuvre une démarche de projet, participer à des débats argumentés, développer des compétences info-documentaires....

Ouverture culturelle, sociale et sportive

↪ Différents ateliers culturels, ateliers philosophiques, éducations aux médias.....

Savoir être

↪ Développer des attitudes responsables, respectueuses de soi et des autres, utiliser avec discernement les outils de communication (messagerie, internet,)

Organisation hebdomadaire de l'AP :

4 variables à prendre en compte :

- ↳ La maîtrise du temps (problème des emplois du temps et de l'intégration de l'AP dans un système cohérent)
- ↳ Equilibre nécessaire entre le disciplinaire et l'interdisciplinaire
- ↳ Equilibre entre acquisition des savoirs et orientation
- ↳ La mise en cohérence du système (temps de concertation nécessaire, travail interdisciplinaire autour des compétences,)

Effectif prévu : 120 élèves, répartis en 4 classes

Horaire enseignants : 16 heures

Autres membres de l'équipe éducative : CPE, COP, Documentaliste, AED

Quelques exemples :

Alignement de 2 classes sur 2 créneaux horaires :

Faire de 4 à 6 groupes / heure soit 10-12 élèves/gr.

Bénéfice : plus de souplesse dans l'organisation

Frein : offre plus réduite

Alignement des 4 classes sur 2 créneaux horaires :

Faire de 8 à 10 groupes / heures soit environ 12-15 élèves /gr

Bénéfices : offrir une offre d'AP beaucoup plus large pour les élèves.

Freins : - nécessité d'avoir au moins 8 professeurs en même temps

- Problème des salles
- Organisation lourde à mettre en place

Alignement des 4 classes sur 3 créneaux horaires :

Faire de 6 groupes / heures soit environ 8 élèves /gr

Bénéfices : offrir une offre d'AP beaucoup plus large pour les élèves.

Freins : contraintes emploi du temps très fortes